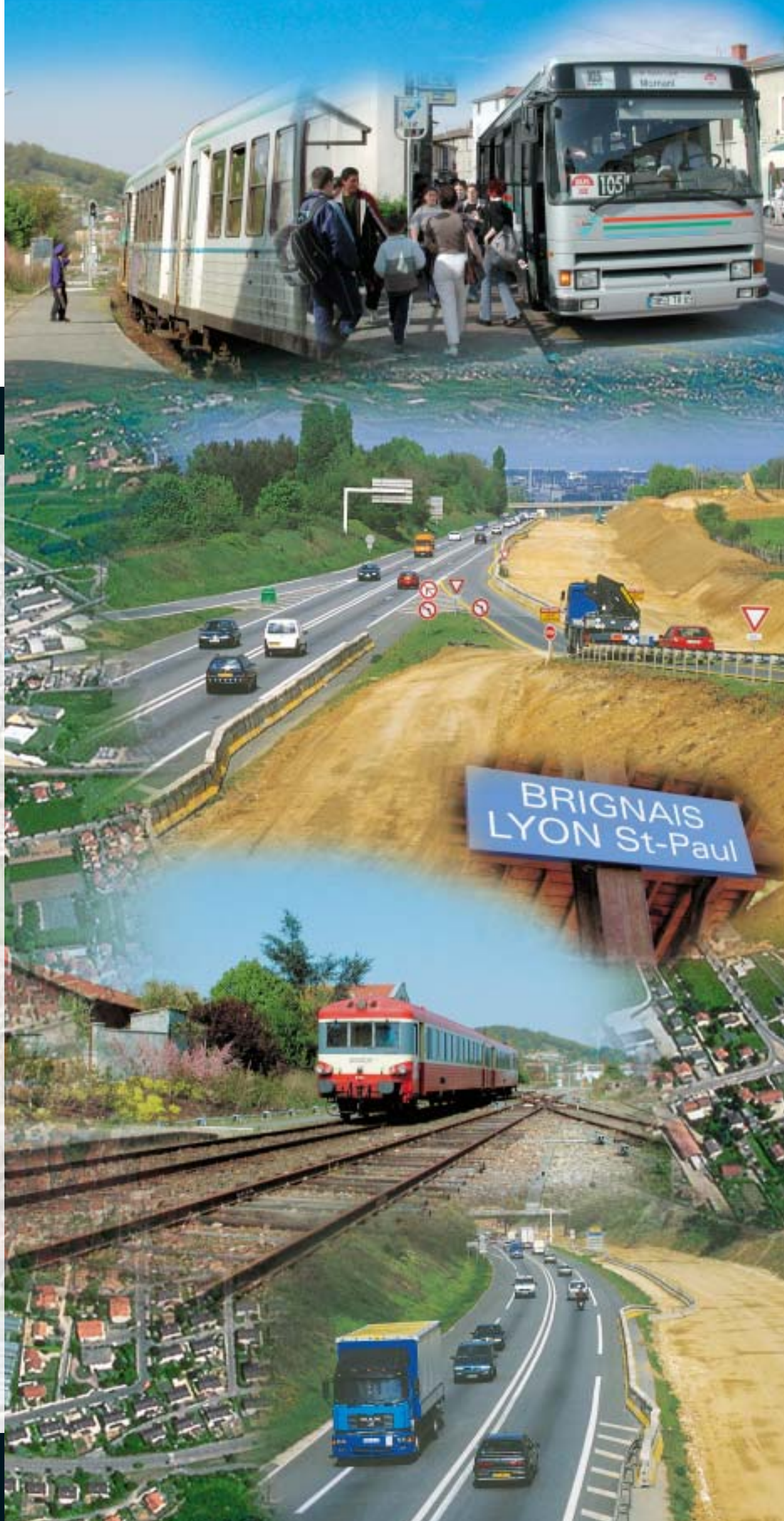


VILLE DE BRIGNAIS

## MAGAZINE

<b>Services municipaux :</b>	
<i>Rencontrez vos élus</i>	4
<b>Finances :</b>	
<i>Le point sur les taxes</i>	5
<b>Urbanisme : « Check-up » pour les façades du centre</b>	6
<b>Le marché Bio</b>	6
<b>Jumelage :</b>	
<i>Ponsacco-Brignais bientôt villes jumelles ?</i>	7
<b>Economie :</b>	
<i>Carrefour des entreprises</i>	8
<b>Dossier : Déplacements</b>	9-12
<b>Gens du voyage</b>	13
<b>Reportage : Zoom sur les coulisses des élections</b>	14
<b>Social : Vers la création d'un Service Soins Infirmiers à Domicile</b>	16
<b>Patrimoine brignairot : le grand recensement</b>	16
<b>Voirie : projet de liaison RD25/rue Gal de Gaulle</b>	17
<b>SITOM : des changements en perspective</b>	17
<b>Actualité</b>	18 et 20
<b>Libre expression</b>	19





# 2002

## En

# Signature

### ▶ ETAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> AU 30 NOVEMBRE 2001

#### NAISSANCES

Mathieu LECOMTE , le 3 Novembre à Pierre-Bénite  
Alexandre BOUCHUT, le 3 Novembre à Pierre-Bénite  
Bilel MASMOUDI, le 6 Novembre à Vénissieux  
Yelena LAGER, le 7 Novembre à Pierre-Bénite  
Charline PRADEAU, le 10 Novembre à Sainte-Foy-lès-Lyon  
Yanis BIANCONI, le 12 Novembre à Pierre-Bénite  
Rachèle LEFEVRE, le 14 Novembre à Pierre-Bénite  
Diane TCHIKALLOF, le 15 Novembre à Ecully  
Léo-Paul HERAUD, le 16 Novembre à Ecully  
Edouard GILARDONE, le 18 Novembre à Sainte-Foy-lès-Lyon  
Clémentine GIRARD, le 18 Novembre à Pierre-Bénite  
Manon LAGOUTTE, le 19 Novembre à Pierre-Bénite  
Camille et Solène, ROBIN, le 19 Novembre à Pierre-Bénite  
Axelle BEL AKAHAL, le 20 Novembre à Villeurbanne  
Sarah MEKKI, le 21 Novembre à Pierre-Bénite  
Raphaël DEBARD, le 25 Novembre à Pierre-Bénite  
Valentine BRIGIDA, le 30 Novembre à Givors

#### MARIAGES

Stanislas SUZANNE et Carole LEFIN, le 3 Novembre  
Kamel BOUZIANE et Sonia MERAZIG, le 10 Novembre  
Paul PICHON et Marie TATE, le 17 Novembre

#### DECES

Fernand FONTAINE, le 4 Novembre à Pierre-Bénite  
Marie MOREL veuve LEBLANC, le 7 Novembre à Pierre-Bénite  
Serge LIMANDAS, le 19 Novembre à Brignais  
Angel MARTINEZ QUINONES, le 22 Novembre à Pierre-Bénite  
Alain DRISS, le 23 Novembre à Saint-Genis-Laval  
Ramon ORRIOLS, le 24 Novembre à Brignais  
Josette BONNET veuve RABILLOU, le 25 Novembre à Pierre-Bénite  
Giuseppe NICOLI, le 28 Novembre à Montagny  
Anne CASTENETTO veuve GENTIL BECOZ, le 29 Novembre à Brignais

### ▶ ETAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER 2002

#### NAISSANCES

Mathilda RIOT, le 1er Décembre à Pierre-Bénite  
Alixia GRONDIN, le 3 Décembre à Pierre-Bénite  
Maxime GUILLOT, le 3 Décembre à Pierre-Bénite  
Martin LAMERCERIE, le 5 Décembre à Pierre-Bénite  
Owen MONTHIOUX, le 5 Décembre à Pierre-Bénite  
Thomas ROSIER, le 9 Décembre à Pierre-Bénite  
Ilona REA, le 14 Décembre à Sainte-Foy-lès-Lyon

Maéva REA, le 14 Décembre à Sainte-Foy-lès-Lyon  
Alexis GOERGLER, le 17 Décembre à Sainte-Foy-lès-Lyon  
Sirine GUIDOUM, le 22 Décembre à Pierre-Bénite  
Nassim BOUACIDA, le 23 Décembre à Givors  
Françoise TRAORE, le 24 Décembre à Pierre-Bénite  
Kylian PAUL, le 31 Décembre à Sainte-Foy-lès-Lyon  
Clément SUDON, le 6 Janvier 2002 à Pierre-Bénite  
Lyes FOMOA, le 6 Janvier 2002 à Sainte-Foy-lès-Lyon  
Thomas CONTAMIN, le 7 Janvier 2002 à Givors  
Alexis FONTIBUS, le 11 Janvier 2002 à Pierre-Bénite  
Romain GOURGAUD, le 14 Janvier à Pierre-Bénite  
Moeata THOMAS, le 21 Janvier à Pierre-Bénite  
Esteban, Gwenael et Titouan VIGNE, le 23 Janvier à Pierre-Bénite  
Thibault CHERBLANC, le 26 Janvier à Pierre-Bénite  
Pierre BARRELLON, le 29 Janvier à Pierre-Bénite  
Yunus, et Hatice ALTIN, le 4 Février Lyon 2<sup>ème</sup>  
Diane DUPIN, le 7 Février à Pierre-Bénite  
Hadrien FIORAMENTE, le 8 Février, Lyon 7<sup>ème</sup>  
Franck ALBERTINO, le 12 Février à Pierre-Bénite  
Chayma DJEMMA, le 13 Février Lyon 7<sup>ème</sup>  
Romane MAYOR, le 17 Février à Givors  
Mohamed-Yacine LOUATI, le 19 Février à Pierre-Bénite  
Olivia PEURIERE, le 23 Février à Pierre-Bénite  
Victor LENTZ, le 23 Février à Pierre-Bénite

#### MARIAGES

Sébastien GIGNAC et Faustine GIUDICELLI, le 22 Décembre 2001  
Alain SIFFREDI et Myriam CHENAL, le 22 Décembre 2001  
Noureddine BOUAMMALI et Dalila DJEMMA, le 12 Janvier 2002  
Imed CHELALI et Laura NAGY, le 9 Février 2002  
Brian SCHMITT et Ghislaine PAULO, le 9 Février 2002  
Laurent BERNARD et Florence SIEDEL, le 16 Février 2002

#### DECES

Marguerite MILLERET épouse CHAMPA, le 3 Décembre 2001  
Noëlie GONON le 6 Décembre 2001  
César LOVERA, le 10 Décembre 2001  
André CHAPIRON, le 16 Décembre 2001  
Saad Ben Larbi SAOUDI, le 19 Décembre 2001  
Georges TOURLONIAS, le 20 Décembre  
Marguerite BUAT veuve LAPLACE, le 21 Décembre 2001  
André PEIRANO, le 25 Décembre 2001  
Marie MARTIN, le 27 Décembre 2001  
Jean GARCIA, le 29 Décembre 2001  
Joseph MORENO, le 31 Décembre 2001  
Claudette MISSIRÉ épouse LUIRARD, le 2 Janvier 2002  
Roger BARTHELEMY, le 5 Janvier 2002  
Louis VENDRAME, le 6 Janvier 2002  
Marie VELON, le 8 Janvier 2002  
Marcel PERRAUD, le 14 Janvier 2002  
Louis PERUCHON, le 28 Janvier 2002  
Mirco DOSSO, le 11 Février 2002  
Juliette COLLUS, le 13 Février 2002  
Raymond GAUTHIER, le 14 Février 2002  
Maria PERILLI, le 27 Février 2002  
Jean Louis BESSON, le 28 Février 2002

### ▶ NOTRE CENTENAIRE, PAULINE CAUDOUX N'EST PLUS...



La doyenne des brignairots s'est éteinte le 30 avril dernier. Pauline Caudoux s'apprêtait à fêter son 106<sup>ème</sup> anniversaire. Depuis deux ans elle résidait aux Arcades avec ses deux filles. Chaque année depuis ses 100 ans, la ville et les classes en 6 lui rendaient hommage. Le Maire et les élus municipaux renouvellent leurs sincères condoléances à la famille.

### ▶ CAISSE D'ASSURANCE MALADIE

A l'initiative de la Sécurité Sociale, sa boîte aux lettres située en Mairie est supprimée. Dorénavant les courriers doivent être envoyés à une seule adresse: CPAM LYON 69907 Lyon Cedex 20. Plus simple et plus pratique, un seul numéro de téléphone pour contacter votre caisse d'assurance maladie: le 0 820 904 115 de 8h à 17h30 du lundi au vendredi.

### ▶ PLUS DE CONFIDENTIALITÉ

« 0 8000 69530 » le numéro vert de la police municipale est à retenir. Grâce à lui, les Policiers municipaux et les Gendarmes peuvent obtenir un maximum d'informations et intervenir avec plus de rapidité et d'efficacité. Il faut lutter contre la délinquance, le vol et les agressions. Pour cela, l'utilisation de ce numéro vert est indispensable. Les noms et adresses des plaignants n'apparaissent plus, les coordonnées restent confidentielles (sur un registre) et à la Gendarmerie, la démarche est complètement anonyme.

Il est rappelé que la gendarmerie traite des actions pénales, les affaires conjugales (actions civiles) sont des procédures qui concernent uniquement les avocats et huissiers de justice qui sont habilités à traiter ce type de problèmes.

### ▶ A VOS STYLOS !

L'Association « Les Amis de la Bibliothèque » rappelle que le concours d'écriture mis en place dans le cadre de « Lire en Fête » est ouvert aux jeunes et aux moins jeunes. Vos manuscrits sont attendus avant le 30 juin. Alors si vous avez une âme de poète ou tout simplement une envie de prendre la plume, n'hésitez plus et contactez la bibliothèque pour de plus amples informations.

Tél. : 04 78 05 37 03

### ▶ AUTOUR DE L'EUROPE

A noter dès à présent, qu'un concert réunissant 4 « big band » composés de jeunes d'Heidelberg, Hirschberg et Gattatico, aura lieu le 7 septembre prochain. La mairie recherche des familles pouvant accueillir ces musiciens et leurs accompagnateurs pour 1 ou 2 nuits.

Contact : Service Europe au 04 78 05 62 51

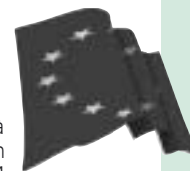
### ▶ LES SAPEURS-POMPIERS DE VOURLES RECRUTENT...

Le Centre d'intervention des Sapeurs -Pompiers volontaires de Yourles, recrute des candidats (hommes ou femmes) en vue de renforcer son effectif. Les candidats devront habiter près de la caserne (3 ou 4 minutes), exercer un travail posté (2x8 ou autre) et être âgé de 18 à 45 ans.

Pour plus de renseignements, contacter le chef de centre au 04 78 05 38 43 ou 06 76 78 13 13.

### ▶ PAROLES EN FESTIVAL

A l'occasion de la 17<sup>ème</sup> Rencontre de conteurs en Rhône-Alpes, organisée par l'Antenne Mobile d'Action Culturelle (AMAC), de nombreux spectacles sont proposés du 21 mai au 7 juin prochain sous la direction artistique d'Agnès Chavanon. De nouvelles créations seront présentées dans l'unique but de diffuser l'art du conte à un public toujours plus large. A ne pas manquer ! Renseignements au 04 78 62 74 90





Il y a loin entre des votes de mécontentement à l'égard de nos représentants et des votes cautionnant des paroles infamantes, extrémistes que l'on ne peut tolérer et qui ne représentent pas la France.

Il y a loin entre des déceptions, des protestations, même si elles sont justifiées et des actes sauvages.

Attitudes extrêmes, répréhensibles d'un homme qui assassine une dizaine de

avec le fascisme, nous devons tirer les leçons de ce vote :

A nos dirigeants de veiller à rédiger et faire exécuter des lois équitables, et les faire respecter,

Aux élus, aux administrations de ne laisser personne au bord du chemin,

A nos concitoyens de faire preuve de civisme dans tous les actes quotidiens de la vie.

Aux sifflets d'un certain public dans le plus grand stade Français, je réponds par cette Marseillaise spontanée chantée par une équipe de jeunes de 10 ans lors du dernier tournoi

## Halte aux actes de violence!

personnes à Nanterre, de jeunes voyous qui violentent une personne âgée, d'une vingtaine de personnes qui achèvent un père de famille agonisant à terre

Rien ne justifie ces actes de violence... mais rien ne justifie un vote extrémiste.

Et pourtant, presque un brignairot sur cinq ayant voté, a mêlé son vote à l'extrême (au premier tour), un sur six au second tour. C'est intolérable

Si nous voulons que cessent ces incompréhensions, ces actes odieux, ce vilain jeu

de foot à Saint-Genis-Laval et lors d'un Juelage Franco-italien par les deux chorales de ces pays.

Alors cessons d'être indifférents.

Prenons notre destin entre nos mains dans le respect de nos Anciens et de nos Valeurs.

Ensemble, Mobilisons-nous et agissons.

*Michel Thiers*

Le 12 mai 2002

## Rencontrez vos élus

### Les élus sont à votre disposition et à votre écoute, contactez-les !

#### LISTE MAJORITE ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

<b>Michel THIERS</b>	Maire	Président de droit de toutes les commissions	Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Cécile VAN DEN BROECK</b>	1 <sup>ère</sup> Adjointe, déléguée aux Affaires sociales, Jeunesse et Emploi	Responsable Commission Affaires Sociales, Jeunesse et Emploi. Membre des Commissions Travaux, Environnement	Perm. mardi : 8h/10h30 et sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus. Pour affaires sociales, sur RDV : Secrétariat du CCAS	04 78 05 19 38 04 78 05 62 28	cabmairelus1@mairie-brignais.fr ccas@mairie-brignais.fr
<b>Paul MINSSIEUX</b>	Adjoint, délégué à l'Education et Vie Economique	Responsable des Commissions Vie Economique et Education. Membre des Commissions Finances, Urbanisme	Pour Education, sur RDV : Secrétariat Générale Adjoint. Pour Economie, sur RDV : Secrétariat du Service Urbanisme	04 78 05 62 07 04 78 05 62 18	educationdrh@mairie-brignais.fr urbanisme@mairie-brignais.fr
<b>Jean-Louis IMBERT</b>	Adjoint, délégué aux Finances et à la Vie Sportive	Responsable Commission Finances. Membre des Commissions Administration Générale, Vie Associative, Travaux. Membre titulaire de la CAO (1)	Permanence le samedi (9h/11h) et sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Marie-Thérèse MAUCOUR</b>	Adjointe, déléguée à l'Environnement et à la Qualité de la Vie	Responsable Commission Qualité de vie et Environnement. Membre des Commissions Urbanisme, Affaires Sociales. Membre titulaire du CTP/CHSCT (2)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>André FAVRE</b>	Adjoint, délégué au Personnel Communal et à la Coordination Générale	Responsable Commission Administration Générale. Membre de la Commission Finances. Président du CTP/CHSCT.	Permanence le lundi matin et jeudi matin (8h/12h) et sur RDV Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Dominique VIRET</b>	Adjoint, délégué aux Travaux, Infrastructures et Réseaux	Resp. Commission Travaux, Infrastructures et réseaux. Mbre des Commissions Vie Economique, Finances, Urbanisme, Communication Vie Internationale. Membre titulaire de la CAO (1)	Permanence le mercredi de 18h30 à 19h30 et sur RDV au Secrétariat des Services Techniques	04 78 05 62 09	technique@mairie-brignais.fr
<b>Gilles DESFORGES</b>	Adjoint, délégué à la Vie Associative	Responsable Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive. Membre de la Commission Communication Vie Internationale. Membre suppléant de la CAO (1)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Martine RIBEYRE</b>	Adjointe, déléguée à l'Information, Communication	Responsable Commission Information Communication et Vie Internationale. Membre des Commissions Urbanisme, Education	Sur RDV : Service Communication	04 78 05 62 15	communication@mairie-brignais.fr
<b>Thierry LOUIS</b>	Adjoint, délégué à l'Urbanisme	Responsable Commission Urbanisme et Aménagement. Mbre des Commissions Vie Economique, Finances, Travaux. Mbre tit. CAO(1) et suppl. CTP/CHSCT(2)	Sur RDV : Secrétariat du Service Urbanisme	04 78 05 62 18	urbanisme@mairie-brignais.fr
<b>Marcel MASSON</b>	Conseiller Municipal, Délégué à la Sécurité et à l'Intercommunalité	Membre des Commissions Finances, Administration Générale, Environnement. Délégué auprès des Syndicats (SIDESOL, SMAVG, SYSEG, SIVU, Gendarmerie)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Jean-Paul CLOUZEAU</b>	Conseiller Municipal	Membre des commissions Education, Travaux, Urbanisme. Membre titulaire du CTP/CHSCT (2)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Thérèse BERNARDINIS</b>	Conseillère Municipale, Responsable du dossier Vie Internationale	Membre des Commissions Communication Vie Internationale, Vie Associative, Environnement	Sur RDV : Service Jumelage Europe	04 78 05 62 51	europe@mairie-brignais.fr
<b>Marie-Claire DESSIERER</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Vie Associative, Affaires Sociales. Déléguée au Conseil d'Administration du Centre Social de Brignais.	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Christine BISCH</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Education, Communication Vie Internationale, Administration Générale, Affaires Sociales. Membre du FETPAL (3)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Jacqueline SAYER</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Finances, Travaux, Urbanisme. Membre suppléant CAO(1) et CTP/CHSCT(2)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Pascale PARES</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Environnement, Affaires Sociales	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Serge BERARD</b>	Conseiller Municipal, Délégué aux Affaires Culturelles	Membres des Commissions Vie Economique, Communication Vie Internationale, Vie Associative	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Guy BARRAL</b>	Conseiller Municipal	Membre des commissions Vie Economique, Vie Associative, Affaires Sociales. Délégué au Conseil d'Administration du Centre Social de Brignais	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Chantal SERVOS</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Education, Urbanisme	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Pascale SUSSERET</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Vie Economique, Administration Générale, Environnement, Affaires Sociales	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Sylvie GUINET</b>	Conseillère Municipale, Déléguée à l'Education	Membre de la Commission Vie Associative, Administration Générale, Education Membre titulaire de la CAO (1)	Sur RDV : Service Education	04 78 05 62 07	educationdrh@mairie-brignais.fr
<b>Paul LAURENT</b>	Conseiller Municipal	Membre des commissions Finances, Travaux, Environnement	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Marie-Dominique ROSSIGNOL</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Education, Travaux Membre suppléant de la CAO (1)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Guy BOISSERIN</b>	Conseiller Municipal, Responsable du dossier Transports	Membre des commissions Education, Urbanisme, Communication Vie Internationale, Vie Associative, Environnement. Membre suppléant de la CAO (1)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Corinne GUTON</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Education, Vie Economique	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Pascal GRILLON</b>	Conseiller Municipal, Délégué à la Jeunesse et l'Emploi	Membre des Commissions Urbanisme, Communication, Affaires Sociales. Délégué au Conseil d'Administration du Centre Social de Brignais	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr

#### LISTE BRIGNAIS POUR TOUS

<b>Pierre VIAL</b>	Conseiller Municipal	Membre des commissions Education, Vie Economique Membre suppléant du CTP/CHSCT (2)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Annie MIRALLES</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Communication Vie Internationale, Vie Associative, Affaires Sociales	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Christiane CONSTANT</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Education, Urbanisme	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Jean-Luc ANTHOUARD</b>	Conseiller Municipal	Membre des commissions Travaux, Administration Générale, Environnement. Membre titulaire de la CAO (1). Membre titulaire du CTP/CHSCT (2)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
<b>Ernesto FERNANDES</b>	Conseiller Municipal	Membre des commissions Finances, Travaux, Urbanisme Membre suppléant de la CAO (1)	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr

#### LISTE DEFENSE DE LA DEMOCRATIE COMMUNALE, DE LA LAICITE ET DES SERVICES PUBLICS

<b>Odile MIRGUET</b>	Conseillère Municipale	Membre des commissions Urbanisme, Affaires Sociales	Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus	04 78 05 19 38	cabmairelus1@mairie-brignais.fr
----------------------	------------------------	---	--	----------------	---------------------------------

(1) CAO : Commission d'Appel d'Offres

(2) CTP/CHSCP : Comité Technique Paritaire/Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

(3) FETPAL : Forum des Entrepreneurs de Tranquillité Publique de l'Agglomération Lyonnaise



# Le point sur les taxes

Taxe d'habitation, foncière, professionnelle ou encore sur la collecte des ordures ménagères, ces quatre impôts locaux ne sont pas uniquement levés par la ville. L'entrée de Brignais au sein de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) a quelque peu modifié la donne : des changements sont intervenus dans le prélèvement, notamment celui de la taxe professionnelle. Explications...

L'intercommunalité a conduit les communes adhérentes à redéfinir leurs domaines de compétences, en particulier dans le domaine fiscal, pour le prélèvement des différentes taxes (habitation, foncière, taxe professionnelle, collecte des ordures ménagères).

Les mécanismes de calcul de celles-ci sont assez proches : pour chacune d'entre elles (sauf pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), l'Etat fixe une base à laquelle s'applique un taux voté par la commune ou la communauté de communes, le produit perçu étant constitué par la multiplication de la base par le taux. ■

## taxe professionnelle

La taxe professionnelle est payée par les entreprises à la collectivité. Depuis l'adoption de la loi Chevènement (1999), la taxe professionnelle unique (TPU) s'impose peu à peu comme le mode de financement privilégié de l'intercommunalité.

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon, a voté le principe de la TPU en 1999. Depuis 2000 la taxe professionnelle est donc perçue par la CCVG. La communauté perçoit le montant total de la taxe professionnelle servie par les contribuables des cinq communes membres et effectue un reversement à chaque commune. Cette somme appelée attribution de compensation (taux 14,57%), assise sur le produit de taxe professionnelle communal 1999 n'est pas indexée et les variations de bases ultérieures ne sont donc pas prises en compte. En plus de cette attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire permet la rétrocession d'éventuels surplus de bases. Elle est fixée en fonction de l'importance de la population, du potentiel fiscal, des charges de fonctionnement par habitant des différentes communes et de la progression de leurs bases de taxe professionnelle.

La fixation du taux de la taxe professionnelle appartient désormais à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.

Celle-ci s'est fixée un délai de dix ans afin de faire glisser les taux de l'ensemble des communes vers un taux commun de 14,57% (moyenne arithmétique des 5 taux de chacune des communes).

## taxe d'habitation

La taxe d'habitation est un impôt fondé sur la valeur locative du logement occupé par le contribuable. Tous les habitants sont concernés, qu'ils soient propriétaires ou locataires. La valeur locative qui sert de base à l'imposition est fixée par l'Etat. Elle n'a pas été recalculée sur le terrain depuis 1970. Différents critères sont pris en compte pour le calcul de celle-ci : la superficie, la distribution des pièces du logement certains éléments de confort...

Un coefficient est défini par les services fiscaux après avis de la commission communale des impôts directs. Cette dernière est composée d'habitants de la commune représentatifs des différentes catégories socioprofessionnelles, et nommés par la direction des services fiscaux sur proposition du maire.

Il existe certains abattements possibles à la taxe d'habitation en particulier ceux consentis pour charge de famille ou en fonction du revenu. Ils s'expriment en pourcentage de la valeur locative moyenne sur le territoire de la commune. La taxe d'habitation abonde le budget de la commune et du département, il n'y a plus de part régionale depuis 2000.

## taxe foncière

La taxe foncière sur les propriétés bâties est payée par les propriétaires et reversée, elle, à trois entités, la commune, le département et la région. La base est la même que celle de la taxe d'habitation, divisée par deux et multipliée par les taux votés par les collectivités concernées. A l'inverse de la taxe d'habitation, il n'existe pas d'abattements possibles pour la taxe foncière.

## taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères : initialement perçue par la commune, cette taxe locale est devenue communautaire en 2001, suite au transfert des compétences dans ce domaine de Brignais à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon. Cette taxe est assise sur la taxe foncière et finance désormais l'intégralité du service : soit la collecte et le traitement des déchets ménagers, qu'il s'agisse d'ordures ménagères en vrac, ramassées et incinérées ou de déchets recyclables, triés et valorisés.

Le mode de calcul des impôts liés à la collecte et au traitement des ordures ménagères a donc changé. En effet, en 2000 le traitement des ordures ménagères était financé par la part des impôts locaux (dans les colonnes syndicat de communes).

Désormais le coût de la collecte et du traitement figurent sur la taxe foncière, celle-ci est payée par le propriétaire occupant ou par le locataire (le propriétaire lui répercutant la somme).



# « Check-up » pour les façades du centre

La requalification du centre ville fait l'objet d'une nouvelle étude sur le ravalement de façades. À partir de 2003, propriétaires et commerçants pourront bénéficier d'une subvention pour la réhabilitation de leur logement ou de leur vitrine.

## Actualités économiques

**Sont nouvellement installées sur Brignais :**

■ **ELYP 6**  
**Entreprise d'informatique sur 250 m<sup>2</sup>, 35 rue de Chiradie.**  
**Dirigeant : Jacques Freynet**  
**Tél. : 04 78 05 65 70**  
**Fax : 04 78 05 76 82**  
**Info@avvens.com**

■ **AUTOUR DU CADRE**  
**Parc d'affaires Brignais 2000, route de Lyon (remplace Planète Cuisines) : fournitures en encadrement, encadrement sur mesure, broderie, imagerie.**  
**Dirigeant : Adeline Fillot**  
**Tél. fax 04 78 05 76 42**

■ **JOHNSON OUTDOORS**  
**importateur / exportateur de canoës-kayaks pour la France et en Europe sur 1500 m<sup>2</sup>, 31 rue de l'Industrie.**  
**Gérant : Jean-Michel LEDEY**  
**Tél. : 04 72 31 85 15**  
**Fax : 04 78 05 74 96**  
**Jowfrance@imcn.net**

**A**fin de donner plus de fraîcheur, de couleur et de prestige au centre ville, les élus devraient voter à l'automne, une subvention pour les propriétaires soucieux de rénover leurs façades et les commerçants intéressés par une remise à neuf de leurs vitrines. Une mesure déjà appliquée entre 1987 et 1990 où la Ville avait déjà lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans le centre. Celle-ci comprenait une aide financière pour la rénovation des façades ainsi qu'une mise aux normes des intérieurs.

Cette nouvelle opération débutera par une étude menée par le Comité Départemental d'Habitat du Rhône (CDRH). Celle-ci comprendra un diagnostic des façades et définira un périmètre concerné pour cette opération. Elle établira par la suite une

enveloppe générale des travaux et des critères d'attribution des subventions qui seront votées fin 2002 par le Conseil Municipal, « c'est une subvention bénéfique pour les propriétaires qui verront ainsi le montant des travaux diminuer, tout en rénovant leur façade. Ceci aura également pour effet de rafraîchir le bâti ancien de notre ville. Nous espérons que les propriétaires concernés répondront favorablement à cette offre », souligne Thierry Louis, Adjoint à l'Urbanisme

Une phase d'animation est également au programme : un architecte conseillera les propriétaires ou commerçants intéressés

par la rénovation de leurs façades dans le choix technique (couleur, matériaux) et informera au préalable des travaux subventionnables ou non selon le cahier des charges. Cette subvention sera perçue l'année prochaine par les propriétaires inclus dans le périmètre. Premiers échafaudages début 2003. à suivre... ■



## Les produits Bio ont leur marché



Le marché du samedi matin a déjà ses lettres de noblesse, un autre prend actuellement ses marques : le marché bio. Chaque vendredi, les producteurs adhérents à l'association Rhône Loire Ain pour le développement de l'agriculture Biologique (ARDAB), s'installent sur la place Gamboni et vantent les mérites de leurs produits, le retour à des saveurs authentiques, que les consommateurs souhaitent aujourd'hui retrouver dans leur assiette.

Initié par la commune avec le soutien de l'Entente commerciale ce nouveau concept devrait faire recette, avis aux néophytes...

**L'**agriculture biologique a levé en poupe et les marchés « bio » se multiplient. Brignais se devait donc d'initier une telle démarche. C'est avec le soutien de l'Entente Commerciale que la municipa-

lité a mis en place ce nouveau marché pour une durée test de six mois. Chaque vendredi, des producteurs, pour certains adhérents de l'ARDAB, vendent leurs produits : fruits, légumes, pain, volailles, fro-

mages... Tous présentent le label AB garantissant des produits conformes aux conditions définies par la réglementation européenne. Ceux-ci présentent des caractères communs ils sont plus riches en éléments nutritionnels et en vitamines.

Souvent assimilés aux produits du terroir, ils sont, plus sains pour le consommateur, sans résidus de traitement, sans conservateurs de synthèse, lavage au chlore ou bien encore sans engrais chimiques.

« Nous ferons un premier bilan dans six mois, nous espérons que cette tentative sera la bonne et que ce marché verra le jour pour une plus longue période avec un fonctionnement soit saisonnier soit annuel » précise Johann Colin, chargé de communication et de développement pour l'association.

La motivation santé est la principale préoccupation des consommateurs qui aspirent aujourd'hui à une vie plus équilibrée. La deuxième satisfaction que procure la consomma-

tion de l'alimentation biologique est de retrouver des saveurs authentiques tout en protégeant la planète.

Indéniablement, le client recherche une plus grande sécurité alimentaire, c'est chose faite avec ce marché bio. ■

### De la rigueur pour un label de qualité

**Pour mériter la dénomination Agriculture Biologique, il faut un produit conforme aux conditions définies par la réglementation européenne :**

- résultant d'un mode de production exempt de produits chimiques de synthèse;
- appliquant des méthodes de travail fondées sur le recyclage des matières organiques et sur la rotation des cultures;
- respectant un plan de conversion des terres;
- utilisant des moyens de lutte biologique contrôlés par un organisme certificateur indépendant et agréé par le ministère de l'Agriculture.





# Ponsacco-Brignais bientôt villes jumelles ?

Elles ne sont pour l'instant que deux amies, le chemin jusqu'à la signature d'un jumelage sera long. Les représentants de Brignais et Ponsacco (Italie) se sont rencontrés pour la première fois le 2 mars dernier, dans la

ville italienne. L'occasion de tisser des liens, de visiter la ville dont la spécialité est l'industrie du meuble : retour sur un week-end sympathique et prometteur.

**L**es liens d'amitié tissés entre Hirschberg et Brignais font écho. Le voyage de la délégation brignairote à Ponsacco en est le vif témoignage. Depuis quelques années déjà, la ville souhaitait prendre contact avec une homologue italienne, avec en perspective la signature d'un jumelage. Après un dépôt de dossier devant les associations Françaises et Italiennes du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE et l'AICCRE), une délégation d'élus de Brignais s'est déplacée pour rencontrer les Italiens. Le 2 mars dernier, le maire et son épouse, Thérèse Bernardinis déléguée à la Vie Internationale, Gilles Desforges adjoint à la Vie Associative, Guy Boisserin conseiller municipal, Annie Miralles conseillère municipale et Katrin Urban chargée du service Europe, ont fait le déplacement jusqu'à Ponsacco, une ville située tout près de Pise. Un premier contact chaleureux entre français et italiens, qui fut l'occasion pour eux de mettre en exergue les charmes de la cité italienne.

La délégation a été accueillie par Silvano Granchi, maire de Ponsacco, son adjoint au tourisme Renzo Profeti, Fabio Turini président du comité de jumelage, une réception qui s'est déroulée à l'Hôtel de ville, une bâtisse renaissance restaurée et agrandie en 1986.

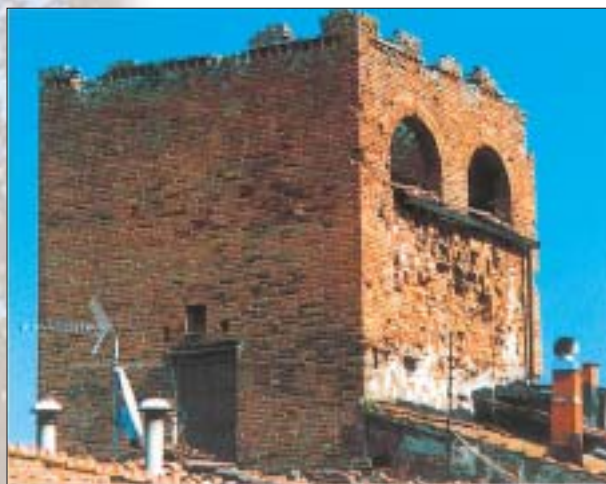
Lors de son discours, Silvano Granchi a présenté tous ses adjoints et les présidents d'associations. D'autre part, il a fait état des échanges existant depuis peu avec une commune du Burkina Faso. En

effet, Ponsacco et plusieurs communes voisines ont financé l'achat de matériel de forage ayant déjà permis de creuser 27 puits.



**Echange de cadeaux entre les délégations.**

A son tour, Michel Thiers a présenté Brignais avec son tissu industriel et associatif en insistant sur l'expérience de notre commune dans le domaine des échanges amicaux avec d'autres villes (Hirschberg, Niederau, Schweighouse, Gattatico) La délégation française a remis aux adjoints de Ponsacco des dossiers de présentation de Brignais tandis que les Italiens ont offert gravures, livres et fleurs aux Brignairots.



**Tour Corsini (XIV<sup>e</sup> siècle)**

Cette première rencontre a été l'occasion pour les deux délégations, de mieux se connaître et de tisser des liens informels. Pas de séance de travail permettant de présenter les communes (sociologie, économie, travail culturel ou associatif), ce week-end était une simple rencontre, Français et Italiens ont pu se découvrir, échanger et parler de la vie de leurs cités respectives. L'hospitalité était le maître mot de ce voyage au cours duquel les Italiens ont réservé un accueil particulièrement chaleureux à la délégation brignairote.

Une courte promenade dans le centre ville a permis aux français de se faire une idée de la structure et de la taille de la commune (environ 13000 habitants). Ponsacco est une cité industrielle dont la spécialité est la fabrication des meubles, elle en est d'ailleurs la capitale régionale. Son tissu industriel est très dense, elle compte même quelques entreprises cotées en bourse de Milan.

Les premiers contacts entre les deux délégations sont prometteurs, les italiens viendront à Brignais du 19 au 22 septembre. Peut-être le début d'une longue histoire, à suivre. ■



## Foire de printemps

**La Ville et l'Entente Commerciale organisent pour la troisième année consécutive, la Foire Annuelle de Printemps le samedi 8 juin. Commerçants et forains seront prêts tôt le matin pour accueillir le public durant toute la journée. Des stands alimentaires, vestimentaires ou de décoration (objets pour la maison, ustensiles de cuisine, etc) seront installés le long de la rue Général de Gaulle. Exceptionnellement un vide-greniers sera ouvert au public, place Gamboni, avec inscriptions sur place le matin pour s'y installer et vendre bibelots et vieux souvenirs. Une journée de détente pour toute la famille.**



# Carrefour des entreprises : un nouvel élan

C'est reparti pour une 8<sup>ème</sup> édition du Carrefour des Entreprises du Sud Ouest Lyonnais ! Elles seront 170 cette année dans des secteurs d'activités différents, certaines d'entre elles viendront d'Allemagne ou d'Italie. Le Carrefour des entreprises joue cette année la carte européenne, une occasion pour toutes ces sociétés étrangères de tisser des liens avec les industriels Rhônalpins.

**L**e Complexe Sportif Pierre Minssieux, sera le lieu de toutes les rencontres industrielles les 19 et 20 septembre prochains. Organisé pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive par les associations d'entreprises (ABCIS, ADER 42, AEZA, CFE, CLE)\*, la Ville de Brignais accueillera le grand rassemblement des entreprises du sud-ouest lyonnais.

A cette occasion les décideurs se retrouvent pour échanger leur savoir faire et leurs compétences, des rencontres qui sont souvent les prémices de liens solides. Les 24 communes participantes regroupées au sein de leur Communauté de Communes, profiteront de cette manifestation pour faire davantage connaissance avec les industriels. Des expositions de savoir-faire spécifiques au Sud Ouest Lyonnais sont au programme de ces journées avec un maître mot, la convivialité et le dialogue autour des 170 stands prévus pour l'occasion.

## Quelques données du précédent Carrefour

68% de nouveaux visiteurs  
32% sont déjà venus  
92% des exposants sont satisfaits de l'organisation  
68% souhaitent revenir  
71% ont déjà participé à un précédent carrefour  
59% ont eu des contacts avec des acteurs économiques locaux  
Le visiteur type : un employé venant d'une entreprise de 1 à 50 salariés implantée dans le Sud-ouest lyonnais

Le programme n'est pas encore finalisé mais l'équipe organisatrice maîtrise maintenant tous les rouages de l'organisation. Jean-Pierre Saint Girons, Président de l'association SOLEN\* explique « ce carrefour est le fruit d'un travail colossal réalisé en commun. Il n'est possible qu'avec une participation active des Mairies et des entreprises ».

## SOUS LE SIGNE DE L'EUROPE

Une innovation cette année, des stands seront réservés pour les entreprises des villes jumelles des communes participantes. Un événement qui donnera lieu à des échanges intéressants. Brignais sera bien sûr partie prenante puisque deux délégations étrangères devraient faire le déplacement pour l'occasion : des représentants de l'association des entrepreneurs d'Hirschberg (ville jumelle de Brignais) souhaitent se rendre au Carrefour des Entreprises afin de rencontrer des décideurs français. En effet, Hirschberg, déjà pourvue d'une zone industrielle assez importante est en train d'en créer une seconde de 25 hectares.

Les italiens de Ponsacco devraient être également de la fête. Lors de leur première visite en Italie le 2 mars dernier, la délégation brignairote a constaté leur forte volonté d'ouverture sur la Région Rhône Alpes. Ponsacco est un centre industriel d'ameublement.

Parmi les nouveautés de cette édition, l'élection du « manager » du sud ouest lyonnais : des



**Le Carrefour des Entreprises : un lieu de contacts et de prises de rendez-vous.**

trophées seront remis dans trois catégories : grande, moyenne et petite entreprise avec à chaque fois quatre nominés. Les prix seront décernés par un jury composé de journalistes spécialisés et d'autres acteurs du monde économique.

Une fois de plus, le Carrefour des Entreprises témoignera de la capacité de mobilisation des entreprises et de leurs associations. Cette huitième édition qui s'ouvre sur l'Europe, est le reflet du dynamisme de l'ensemble des partenaires qui lui donnent à chaque fois un souffle nouveau. ■

Pour tout renseignement contacter SOLEN 04 78 86 04 01  
E-Mail : solen@solen.asso.fr

## \*Petit lexique...

**ABCIS : Association des Industriels de Brignais, Millery, Montagny, Vourles**

**ADER42 : Association des Entreprises de la Route départementale 42**

**AEZA : Association des Entreprises des Zones d'Activité d'Irigny, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval**

**CFE : Club Fidésien des Entreprises**

**CLE : Club de Liaison des Entreprises Franchevilloises**

**SOLEN : Sud Ouest Lyonnais Entreprises**





# Réseau ferroviaire : l'ouest dans la ligne de mire

## Amélioration de l'offre voyageur

La ligne ferroviaire Lyon/Brignais bénéficiera dès le mois de juin d'une offre sensiblement accrue. Cette disposition entre dans le cadre d'un recadencement global vers l'ouest lyonnais, une réflexion engagée depuis de nombreuses années. La région prévoit en effet d'améliorer les infrastructures afin de créer une interconnexion entre zones urbaine et péri-urbaine.

Ouverte aux voyageurs en 1992, la liaison SNCF Brignais/Lyon- Gorge de Loup Gare Saint Paul a désormais fait ses preuves. Aujourd'hui régulièrement empruntée, elle permet à de nombreux brignairots de se rendre à Lyon en gagnant du temps. Brignais est en effet à 25 minutes de la station de métro Gorge de Loup, accès direct pour le centre ville de Lyon. La réouverture de cette ligne, fiable, régulière et rapide fut un facteur important pour le développement de la commune... Cependant, malgré toutes les dispositions adoptées ces dernières années, le rail occupe encore une place marginale dans les

tants de l'agglomération à utiliser ce moyen de transport.

Les lignes de l'ouest lyonnais font partie des priorités affichées par la Région Rhône Alpes chargée de l'organisation et du financement des services ferroviaires régionaux. Le développement de l'offre dans ce secteur, interviendra dès le mois de juin et Brignais est au cœur de ce dispositif avec un accroissement des dessertes de l'ordre de 21%. Ce rééquilibrage est assuré entre les trains et les autocars. Actuellement, on compte 18 trains par jour en direction de Lyon et autant dans le sens du retour, ces changements interviendront principalement en journée: il est proposé une desserte cadencée à l'heure car il existe des creux trop importants (plus de deux heures) en journée. Cette meilleure répartition des lignes, avec une desserte plus régulière, permettra ainsi une fréquentation plus importante. Les trains actuellement vétustes (la traditionnelle micheline assure toutes les liaisons) seront remplacés par du matériel neuf d'ici 2006. Un investissement à long terme qui se conjugue avec l'aménagement des infrastructures: le doublement de la voie entre Tassin-la-Demi-Lune et Gorge de Loup, permettra aux trains de la ligne de Brignais de gagner six minutes sur l'horaire habituel. « Les démarches de l'en-

semble des élus ont convaincu la Région et Réseau ferré de France d'améliorer notre desserte. Nous ne devons pas les décevoir alors prenons le train ! » souligne Michel Thiers.

### L'OUEST LYONNAIS, « LABORATOIRE » DU SCHEMA RÉGIONAL DES TRANSPORTS

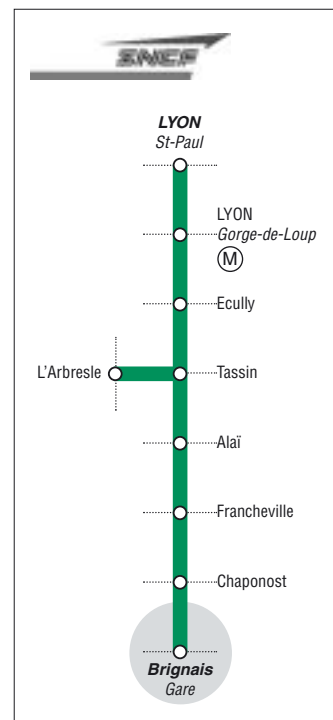
Au cours de ces dernières années, la région a mis l'accent sur le développement des transports en commun au sein du périmètre de l'agglomération. L'accès aux grandes villes pose en effet un problème important.

L'ensemble de ces dispositions concerne trois lignes dans l'ouest lyonnais, et Lyon/Brignais, Lyon/l'Arbresle/Sain Bel et Lyon/Lozanne. Les mesures prises pour favoriser le transport en commun ces dernières années n'ont semblé t-il pas donné une impulsion suffisante au rail: 6000 voyageurs par jour sur les trois lignes. La marge de progression du réseau ferré est grande et pourrait attirer jusqu'à 30 000 voyageurs chaque jour dans les prochaines années. Cette opération est un « marchepied » pour préparer l'interconnexion complète avec un réseau d'agglomération. L'objectif étant d'aboutir à une véritable interconnexion entre les réseaux péri-urbain et urbain. Il pourrait se concrétiser dans les années à venir (2006) par la création d'un moyen de transport appelé Tram



train qui assurerait la liaison entre les gares de Saint Paul et de la Part Dieu. ■

**Pour tous renseignements:  
horaires, jours de circulation,  
tarification et abonnements:  
gare de Brignais 04 78 05 10 27**



transports collectifs, c'est pourquoi de nouvelles dispositions sont prises afin d'inciter les habi-



# Vers la création d'un mode de transport péri-urbain...\*

**L**e cadencement accru prévu pour juin sur les lignes Lyon/Brignais, Lyon l'Arbresle/Sain-Bel et Lyon Lozanne est une des premières mesures visant à terme à la création d'une interconnexion entre le réseau urbain et péri-urbain.

Depuis quelques années, la région développe l'offre des transports en commun au sein du périmètre de l'agglomération lyonnaise. Aujourd'hui son accès pose de réels problèmes: une réflexion globale s'est donc engagée avec de nombreux partenaires (Etat dé-

partement, collectivités publiques, Sytral, Réseau Ferré de France, SNCF...) afin de mettre en place un moyen de transport adapté en liaison avec le réseau urbain. Le développement des transports collectifs de l'ouest lyonnais avec l'ensemble de l'agglomération est un impératif, il reste désormais à choisir le meilleur scénario.

## SAINT-PAUL GARE D'INTERCONNEXION

Différents schémas ont été étudiés avec des types de transport

## Le projet en chiffres

- **Interconnexion Saint Paul et Raccordement Lafayette: 6,10 millions d'euros**
- **Raccordement Saint Paul et Part Dieu (3 km): 60,98 millions d'euros**
- **28 Trams-trains: entre 67 et 73 millions d'euros.**
- **Charges d'exploitation: 13,72 millions d'euros par an pour des trams-trains toutes les 20 minutes) et 16,77 millions d'euros pour un passage toutes les 15 minutes.**

variables TER, RER, etc... L'ensemble des solutions préconisées fait passer la fréquentation de 6000 voyageurs par jour (moyenne actuelle), à plus de 25 000 en 2000. C'est finalement la solution d'un matériau type tramway (tram-train) qui est retenue. Le tracé propose

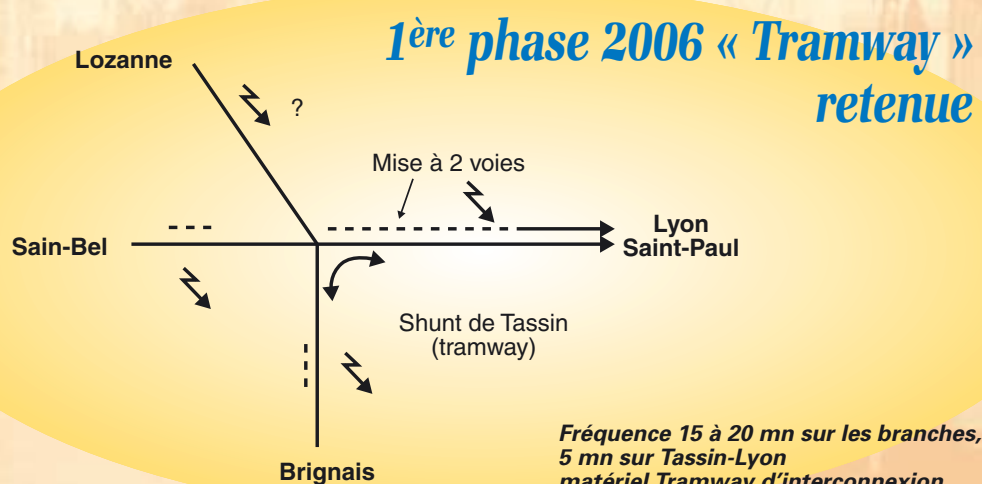
une liaison entre les gares de Saint-Paul et de la Part-Dieu. Cette ligne qui pourrait être aérienne ou souterraine (ou un compromis des deux), est un projet de longue date dont la première phase devrait voir le jour en 2006.

La réflexion sur le choix du tracé le plus adapté est en cours mais semble aujourd'hui finalisé. Il s'oriente vers une in-

terconnexion à la gare de Saint-Paul avec un passage en souterrain dans la Presqu'île, puis en surface via la rue Servient jusqu'au cours Lafayette. La concrétisation de ce projet dont la première phase débutera en 2006, passe par la mise en place d'une double voie des lignes Gorges-de-Loup-Tassin et du « Shunt » de Tassin. Des travaux qui concernent Brignais au premier plan.

Des travaux d'électrification des lignes Saint Paul/Tassin, Tassin/Sain-Bel et Brignais vont être également opérés. Le cadencement prévu sera de l'ordre de 26 à 28 « tram-train » toutes les 15 minutes sur l'ensemble des branches (Saint-Paul-Tassin, Tassin-Sain Bel, Brignais-Lozanne).

Actuellement vivement présenté, ce tracé permettra un gain de temps certain à l'ensemble des voyageurs: un brignairot gagnera ainsi 12 minutes pour se rendre à la gare de la Part-Dieu. ■



## Scénario d'interconnexion T3 : Gain de temps de parcours\*

Etude pour l'amélioration du réseau de l'Ouest lyonnais 27.09.01

		L'Arbresle	Brignais (shunt)	Dardilly-Jublin	Tassin	St-Paul	Hôtel de Ville	Pl. de la République
St-Paul	temps 2001	38	29	20	10			
	gain avec projet	10	11	4	1			
Hôtel de Ville	temps 2001	48	39	30	17			
	gain avec projet	17	18	11	5			
Pl. de la République	temps 2001	53	44	35	22	8		
	gain avec projet	17	18	11	5	0		
Saxe-Servient ou Lafayette	temps 2001	53	44	35	22	8	5	4
	gain avec projet	17	18	11	5	0	0	0
Part-Dieu Ouest	temps 2001	58	49	40	27	13	10	7
	gain avec projet	17	18	11	5	0	0	0
Part-Dieu Gare	temps 2001	60	51	42	29	15	12	9
	gain avec projet	19	20	13	7	2	2	0
<b>Gain moyen (mn)</b>	<b>8,6</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

\* D'après « Etude pour l'amélioration du réseau de l'Ouest Lyonnais 27/09/01 » Région Rhône-Alpes.



## Trains fret La remise en service de la ligne fret entre Badan et Brignais

Les travaux de restauration de cette voie secondaire débiteront en septembre et permettront d'éviter le passage de certains trains de marchandises à Perrache. Une décision qui entre dans le cadre d'une réflexion globale sur le désengorgement de l'ensemble des lignes du réseau.

Face à l'intensification du trafic, de nombreuses dispositions sont prises dans le cadre du contrat de plan, afin de délester l'ensemble du nœud ferroviaire. Les trains, toutes lignes confondues (Train Express Régional, grandes lignes, fret), se croisent à un rythme soutenu aux heures de pointe, entraînant une surcharge du réseau. Ce facteur est amené à prendre de l'ampleur à l'avenir car la Région souhaite développer son offre de lignes ENTER. Une réflexion globale s'est donc engagée sur le recadrement en direction de l'ouest et Brignais est bien sûr concerné. La première mesure prise concerne la remise en service de la ligne fret: Badan (quartier de Givors)/Brignais/Tassin-la-Demi-Lune. Ce tronçon de la ligne de Paray-le Monial, en direction de Paris est aujourd'hui restauré afin de délester la ligne principale vers la capitale via Perrache (voir schéma).

A partir du premier semestre 2003, deux trains de marchandises, passeront en journée à Brignais (11h et 16h). Les travaux de restauration de cette voie commenceront à l'automne pour un montant total de 2 millions d'Euros, une opération financée par la Région. Ces travaux consistent, dans un premier temps, en la réfection des ponts métalliques afin qu'ils puissent supporter une charge plus importante. D'autre part, trois passages à niveaux seront automatisés et des panneaux de

signalisation installés tout au long de la voie. Cette réfection concerne aussi les aiguillages qui seront modernisés.

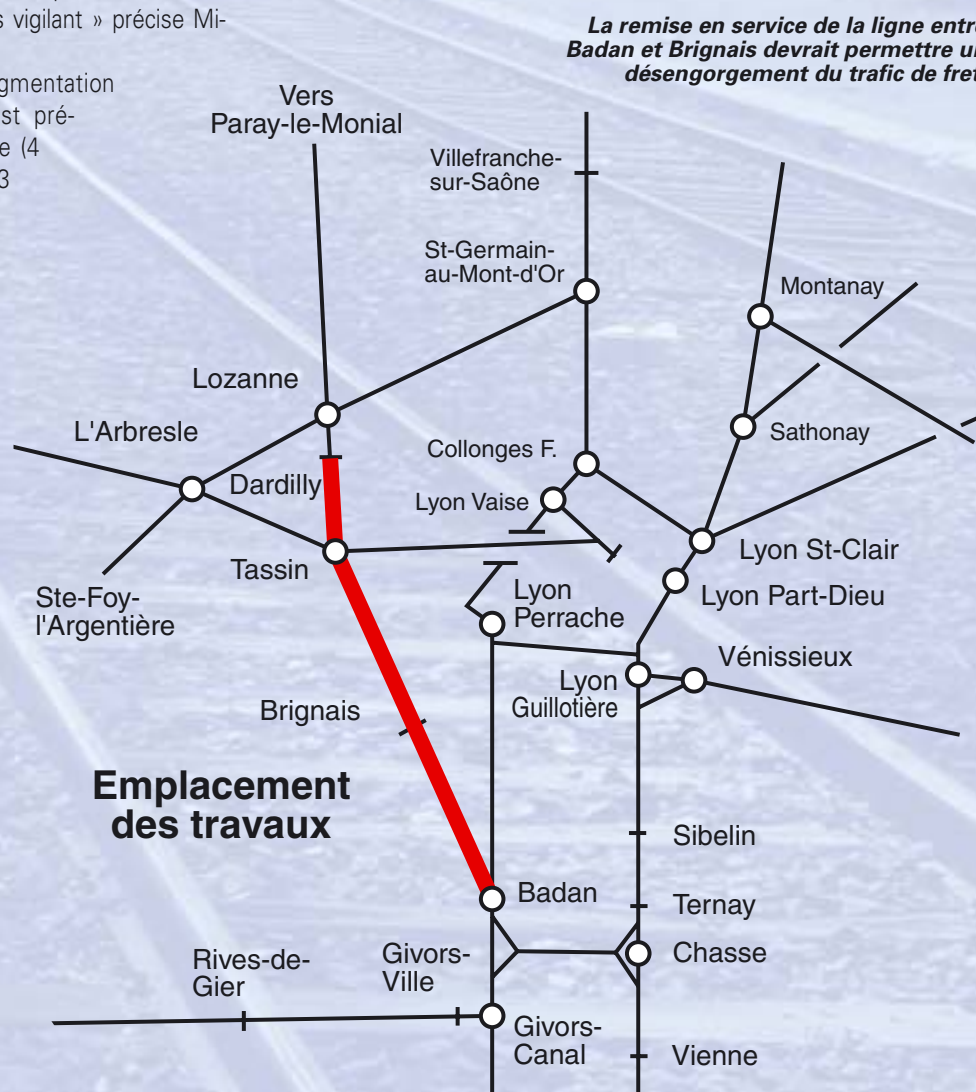
« Je suis favorable à ce développement mais il faut prendre garde aux nuisances que ce type d'infrastructures peut entraîner. Je resterai très vigilant » précise Michel Thiers.

Une augmentation du trafic est prévue à terme (4 trains d'ici 3 ou 4 ans). Cependant, il

faut noter que cette ligne restera toujours une ligne secondaire compte tenu de la nécessité d'adapter des rails au niveau de Nevers pour absorber un trafic plus important.

D'autres lignes sont actuellement

concernées par le délestage de la ligne principale et des travaux identiques sont menés sur Collonges et Venissieux (rajout d'aiguillages pour faciliter l'accès à Perrache). ■





## Doublement de l'A45: c'est parti pour la seconde tranche!

Les travaux de doublement de l'A45 entre Pierre-Bénite et l'échangeur des Barolles avancent à grand pas. Cette réalisation qui a débuté en février dernier permettra une plus grande fluidité de la circulation, une aubaine pour cette voirie, dangereuse et perpétuellement encombrée.



**L**a mise à 2X2 voies de l'A45 entre Pierre Bénite et Saint-Genis-Laval (quartier des Barolles) témoigne enfin de la volonté d'améliorer les conditions de

circulation dans le sud ouest lyonnais. Le feu vert des travaux a été donné en février pour la seconde tranche reliant Pierre-Bénite à l'échangeur du quartier des Barolles (longueur totale 4 km). La première portion a été réalisée en 1981 suivie de la création d'un échangeur à la hauteur de Pierre Bénite et Irigny.

Séparé de la circulation, le chantier a démarré par la création d'une nouvelle chaussée au sud. La création de cette voirie n'ira pour l'instant qu'au quartier des Barolles, les terrassements visibles le long de l'A45 jusqu'à Brignais ne sont que « des mouvements de terre » liés au chantier.

Les travaux ont pris de l'avance sur le calendrier, conséquence d'un temps clément et de moyens importants mis en œuvre. Le chantier qui devrait durer deux ans comprendra aussi la mise en place de merlons pour protections phoniques posés en continu (sauf à la hauteur du parking de Saint-Genis).

Dès la fin de cette tranche, la chaussée actuelle sera fermée pour une mise en service de la nouvelle voie. Cette voirie compte actuellement entre 40 et 50 000 véhicules/jour, une situation qui provoque des bouchons permanents matins et soirs. Il était devenu impératif d'adapter cette infrastructure aux conditions de circulation. Michel Thiers ainsi que l'ensemble des élus

des communes riveraines réclamaient des travaux depuis longtemps. Ceux de la troisième tranche concernant Brignais, (échangeur des Barolles jusqu'à la RD42) restent pour l'instant en attente.

En effet, l'Etat a demandé à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (5 communes et 27000 habitants) de participer financièrement à sa réalisation pour un montant de 1.68 millions d'euros. Une contribution financière que les élus refusent à l'unisson.

Au delà, le tracé de ce prolongement est encore à l'étude mais il semble qu'il s'oriente vers un passage en parallèle de l'actuelle A45. Il s'enfoncera ensuite en tunnel et débouchera dans le vallon de Taluyers. ■

## ...Un prolongement jusqu'à Saint-Etienne prévu pour 2012

Les études de prolongement de l'A45 jusqu'à Saint-Etienne sont actuellement en cours. Ce projet concerne Brignais au premier plan. Ce projet s'inscrit dans une démarche qui favorisera l'émergence d'une métropole tripolaire: Lyon, Saint-Etienne et l'agglomération Nord Isère.

crire dans le cadre de ce périmètre.

La mise en service de cette voirie est prévue en 2012, les études débutent dès à présent avec l'analyse des points sensibles des territoires traversés: environnement (milieu naturel) et milieu humain (agriculture, paysage, urbanisme...).

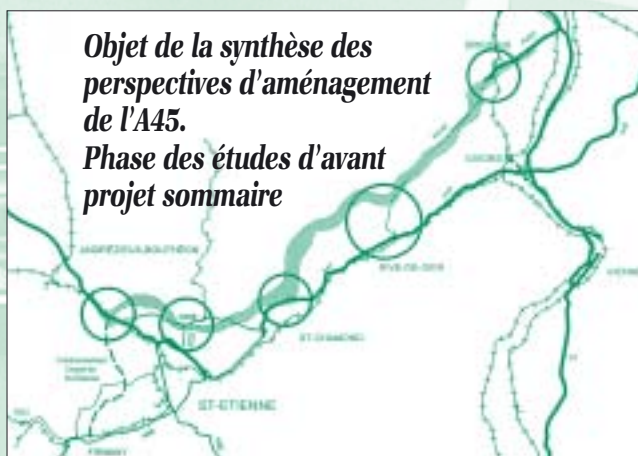
l'espace, qui gaspillerait notamment les espaces naturels et ruraux.

Enfin, l'A45 doit être reliée au réseau autoroutier Est via un barreau au niveau d'Irigny et le boulevard urbain sud (BUS) ainsi qu'au contournement ouest de Lyon. Ceci permettra de réduire le trafic à destination de la vallée du Rhône empruntant la vallée du Gier et Givors.

La réflexion qui s'est engagée intéresse un territoire qui dépasse celui de la communauté urbaine de Lyon. Les intérêts de ce territoire plus global intègrent ceux de l'ouest lyonnais. Un certain nombre d'élus concernés dont Michel Thiers dénoncent l'absence d'un schéma de cohérence territoriale concernant l'ensemble de la zone. Si le Maire se satisfait des études réalisées par les services de l'Etat, il souhaite néanmoins « que l'on aille encore plus près des élus pour étudier leurs demandes ». En effet, le bilan des réunions locales indiquant que des élus du Rhône sont encore opposés à ce projet. A suivre. ■

**Objet de la synthèse des perspectives d'aménagement de l'A45.**

**Phase des études d'avant projet sommaire**



**Points d'échanges et scénarios locaux d'aménagement sur les secteurs à enjeux liés aux connexions de l'A45 au territoire. Réflexion de type urbanistique de l'agglomération à la commune voire au quartier.**

**L**e prolongement de l'A45 jusqu'à Saint-Etienne est à l'étude et les élus des communes des deux départements concernés réfléchissent sur les premières variantes du tracé dans le fuseau arrêté par le Ministère de l'équipement. Ce fuseau détermine le passage de la voirie dans un périmètre donné et les différents schémas proposés devront obligatoirement s'ins-

### UN PROJET À TROIS ENJEUX

La construction de cette voirie s'inscrit dans une démarche globale pour la création d'une métropole reliant les villes de Lyon et Saint-Etienne ainsi que l'agglomération Nord Isère.

Ce projet met en exergue trois enjeux majeurs: donner un positionnement international à la future métropole, un développement urbain durable et une accessibilité à la gestion des trafics de transit. La maîtrise de l'étalement urbain est une véritable préoccupation: l'objectif est d'obtenir un étalement équilibré, de revitaliser les secteurs en difficulté et d'éviter une consommation inconsidérée de



# Une aire au bout du voyage ?

Comme la loi l'exige, dans chaque département, le Préfet et le Président du Conseil Général élaborent un schéma départemental d'accueil des gens du voyage, dans le cadre d'une commission Départementale. Schéma qu'ils doivent ensuite soumettre pour avis aux conseils municipaux des communes concernées. Ce document fixe le nombre de places à réaliser dans les deux ans : une vingtaine pour Brignais. Explications...

**L**a loi Besson /Gayssot de 2000 l'impose, les communes de plus de 5000 habitants doivent construire une aire d'accueil pour les gens du voyage. Brignais a devancé les mesures imposées par le législateur en se dotant d'un terrain aménagé dès 1978. La ville a construit une aire d'accueil pour les gens du voyage dans la zone des Vallières afin de pallier un besoin impérieux. Peu à peu, des caravanes se sont installées sur des terrains voisins privés, portant à une vingtaine puis une trentaine de familles le nombre d'occupants illégaux. Les propriétaires n'ont pas cru bon de saisir les tribunaux et la situation s'est peu à peu dégradée (surnombre, insalubrité et mode de vie).

Le schéma départemental du Rhône, présenté aux élus municipaux le 23 avril dernier, prévoit la création d'un terrain d'une vingtaine de places à Brignais (20 à Chaponost) et 150 emplacements répartis au total sur la communauté de communes. Une décision sur laquelle

les élus ont émis des réserves. Invité par le Président du Conseil général, le conseil municipal a proposé des solutions pour compléter ce schéma départemental : tout d'abord faire « éclater » les 150 emplacements prévus sur le territoire de la CCVG sur trois cantons (50 à Mornant, 50 à Saint-Genis-Laval et 50 à Givors); demander aux Hospices Civils de Lyon de construire une aire d'accueil sur leurs propres terrains, afin de répondre aux besoins des familles accompagnant leurs malades gravement atteints. Enfin, il faudrait donner la possibilité à des sociétés privées de gérer et d'installer des aires d'accueil.

Face au délabrement de l'aire des Vallières, un nouveau terrain sera donc construit courant 2003. Cette localisation n'étant pas parfaite, il est nécessaire de faire en sorte que l'entreprise de travaux publics située à proximité, puisse étendre son activité comme elle le souhaite. La commune se doit donc de déplacer quelque peu le terrain d'accueil.



**Le terrain des Vallières devrait être transféré un peu plus à l'Est.**

La nouvelle loi est un pas en avant, mais elle ne résout pas tous les problèmes; notamment celui des sédentaires et l'installation des différentes Communautés sur une même aire. ■



## Le tour de vis de la législation

**Entrée en application en juillet 2000, la nouvelle loi Besson Gayssot (qui complète substantiellement la loi Besson de 1990) impose aux villes de plus de 5000 habitants la construction d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage dans un délai de dix-huit mois après l'approbation du schéma départemental. Passé ce délai, l'Etat dispose d'un pouvoir de réalisation des aires aux frais et pour le compte de la commune, des mesures plus contraignantes que**

**celles prévues par la loi initiale. L'Etat financera à 70% le coût de réalisation avec des aides complémentaires de la Région et du Département. L'Etat s'est aussi engagé à participer aux frais de gestion des aires à raison de 128 euros par mois et par caravane. Dans chaque département un schéma d'accueil des gens du voyage est établi par le préfet et le président du conseil général en concertation avec des représentants des gens du voyage. Celui du Rhône est achevé depuis janvier dernier et les communes de tout le département doivent maintenant l'examiner en conseil municipal afin de donner leur avis.**



## Reportage

# Zoom sur les coulisses des élections

## Arrêt sur étape

L'année 2002 est marquée par les élections présidentielle et législatives, des événements qui demandent une mobilisation considérable pour les collectivités. A Brignais, tout est méthodiquement organisé : depuis la révision des listes, jusqu'à l'envoi des cartes d'électeurs, en passant par la mise en place des panneaux d'affichage et l'installation des bureaux de vote, il faut penser à tout avant le jour « j ». Retour sur les grandes étapes nécessaires à la mise en place et au bon déroulement des élections.

1<sup>ère</sup> étape

### La révision des listes électorales

La Direction générale des services (DGS) enregistre tout au long de l'année les habitants de Brignais désirant se faire inscrire sur les listes électorales. Pour cela, une commission (constituée d'un adjoint représentant le Maire, d'un délégué du Tribunal de Grande Instance, de deux représentants de la population et d'un représentant du préfet) se réunit une fois par mois (de septembre au 1<sup>er</sup> mars) afin de faire le point sur la gestion des listes et des inscriptions : spontanées ou d'office pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, radiations (pour décès ou départs de la commune) et modifications.

Marie-Claude Pressacco et Véronique Charentus réalisent les différentes listes électorales :

- Liste des citoyens français
- Liste complémentaire des citoyens ressortissants de l'Union européenne (utilisée pour l'élection européenne)
- Liste complémentaire des citoyens ressortissants de l'Union européenne (utilisée pour les élections municipales).



Sont également établis des tableaux récapitulatifs et rectificatifs, de façon très régulière, à l'approche de la date des élections et ce jusqu'à J -5.

Cette opération demande bien sûr le soutien d'Agnès Coussy et d'Alexandre Da Silva du Service Informatique au niveau logistique.

2<sup>ème</sup> étape

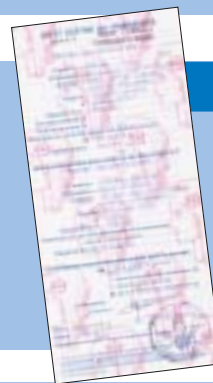
### L'envoi des cartes d'électeurs

Les cartes vierges sont transmises par la Préfecture à la Mairie qui se charge de les libeller et de les envoyer aux électeurs. Marie-Claude Pressacco passent de longues heures afin d'envoyer ces cartes. Sans cette carte, il est néanmoins possible de voter en venant muni d'une pièce d'identité. Petit point de règlement : les cartes sont remises à neuf tout les 3 ans, lors des années de refonte.

3<sup>ème</sup> étape

### Les cas particuliers

La procuration permet de voter tout en étant absent physiquement le jour des élections pour des raisons valables et justifiées. La mairie, quant à elle, gère les volets de procuration qui lui sont transmis et les listings y afférents.

4<sup>ème</sup> étape

### L'envoi des enveloppes de propagande

Cette opération est gérée par la DGS. Marie-Claude contacte les agents de la Mairie qui souhaitent participer au collage des étiquettes (travail rémunéré par la Préfecture, effectué à son domicile).

C'est la ville de Saint-Genis-Laval, chef lieu de canton qui se charge de la mise sous pli de la propagande. Un travail à la chaîne qui demande de la rapidité et de la rigueur puisqu'il ne faut oublier aucun candidat et les participants sont payés à l'enveloppe.

5<sup>ème</sup> étape

### La recherche des participants

Véronique effectue au préalable une demande auprès des élus, des agents communaux et des Brignairots afin d'assurer les permanences les jours de vote. Une telle opération requiert la participation de : présidents, vice-présidents, secrétaires titulaires et suppléantes, assesseurs titulaires et suppléants sans oublier éventuellement les délégués politiques. Un travail indemnisé uniquement pour les agents communaux puisque les élections ont lieu le dimanche de 8h à 19h (pour les autres c'est un travail bénévole). Mais ils sont tous sur pieds dès 7h30 du matin et reste souvent jusque tard dans la nuit.

A noter que le Maire est chargé par l'Etat, sous l'autorité du Préfet d'organiser les élections dans sa commune. Il préside le bureau de vote N°1 qui est également le bureau centralisateur des résultats de l'élection.



## Réquisition générale en mairie

La Direction générale des services prévoit le matériel nécessaire au bon déroulement de ces élections : listes d'émargement, procès verbaux et feuilles de pointage, Codes électoraux, lampe à gaz, crayons...



Une grosse partie du travail est mis en place la veille du scrutin. Un samedi bien chargé pour Jean-Luc Payrou-Sales qui est dans ses cartons de fournitures et pour Murielle Schonfeld, Chantal Crozier, Véronique Charentus et Marie-Claude Presacco qui préparent les procès verbaux.



Les documents officiels (bulletins, enveloppes et affiches) sont mis à disposition des électeurs le jour J, affichés et déposés sur les tables.

Précisons que l'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert tout le dimanche et qu'un agent est présent, durant la journée, pour répondre au téléphone.

## 6ème étape

### Les panneaux d'affichage

Ils sont mis en place par les Services Techniques de la Ville dès l'ouverture de la campagne électorale. Une opération gérée par Jean-Michel Rivier du Service voirie. Ces panneaux sont numérotés, attribués dans l'ordre de présentation des candidats (publié au journal officiel ou par arrêté préfectoral) et installés dans chaque emplacement. Il existe 12 lieux différents d'affichage.



## 7ème étape

### Les bureaux de vote

Sur Brignais, Les Services techniques installent les 8 bureaux de vote qui se répartissent en différents lieux de la commune (Hôtel de Ville, Gymnase Pierre Minssieux, Groupes scolaires Jean Moulin et Jacques Cartier) : urnes, isoilers, tables de vote et de décharge, barrières et signalétique. Les bureaux seront tous démontés le lendemain et l'opération recommence pour chaque élection.



## A voté!

Le vote clos, l'ultime étape consiste dans le dépouillement des bulletins de vote, travail délicat et méticuleux à effectuer. Elus et agents ont réquisitionné des Brignairots, tout au long de la journée, afin qu'ils assurent le dépouillement en tant que

scrutateurs. Les résultats sont transmis à la Préfecture dans la soirée. Ces élections font donc participer bon nombre de bénévoles sans lesquels le bon déroulement de ces dimanches électoraux ne serait pas possible.

La Police Municipale reste sur les lieux en cas d'éventuel litige. Les policiers municipaux transmettent, dès la fin des élections, les documents officiels à la Gendarmerie qui les enverra à la Préfecture.





## Vers la création d'un Service Soins Infirmiers à Domicile



Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Brignais, Saint-Genis-Laval, Chaponost et Vourles, travaillent à la mise en place d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Cette mesure, est une

alternative à l'hospitalisation ou à l'hébergement en institution. Elle répond à la préoccupation de nombreuses familles, confrontées à la difficulté de trouver des professionnels de santé, pour assurer les soins d'hygiène de leurs parents âgés.

L'ensemble des cabinets d'infirmières libérales rencontre de plus en plus de difficultés pour répondre à la demande des personnes désirant faire prodiguer des soins à domicile à leurs proches. En effet, la règle des quotas, qui leur est imposée, l'insuffisance de personnels formés entraînent des situations bien difficiles à gérer pour les familles ayant des proches dont la santé est préoccupante. On constate aujourd'hui l'accroissement du nombre de personnes âgées et de

leur état de dépendance, la plupart d'entre elles souhaitant vivre à leur domicile le plus longtemps possible.

Le CCAS de Brignais s'est associé avec ceux de Saint-Genis-Laval, Chaponost et Vourles afin de réfléchir à la création d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Une réunion publique s'est déroulée le 23 novembre dernier, en présence de professionnels de santé du canton, de médecins hospitaliers ainsi que des services d'aide à domicile. L'Association d'Aide à Domicile

en Milieu Rural (ADMR) porteuse du projet, a animé cette réunion. L'ensemble des participants est convaincu de l'utilité de ce service, un projet qui ne peut aboutir qu'avec la participation et la collaboration de tous.

La création d'un SSIAD évite parfois l'entrée dans une institution spécialisée, cette mesure permet en outre, un retour à domicile après une hospitalisation et joue un rôle important dans le soutien de l'entourage. Une telle structure permettrait de mieux répondre à l'ensemble des besoins des populations concernées.

### UN PROJET CANTONAL

Le SSIAD assure des soins infirmiers et d'hygiène générale auprès de personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes. Les interventions sont assurées tous les jours de l'année. La structure est dirigée par une infirmière coordinatrice, les soins d'hygiène (habillage, toilette), ainsi que des soins de pédicurie sont eux pratiqués par des aides soignantes.

La création de ce SSIAD interviendra avec la participation des cabinets d'infirmiers libéraux sachant que les prestations ne seront pas amputées sur leurs quotas.

Aucune structure de ce type n'existant, le choix du canton pour la mise en place d'un tel service s'est imposé grâce à la proximité des quatre communes mais aussi face à l'importance de la population et du nombre de personnes sur l'ensemble du territoire cantonal (2039 ont plus de 75 ans). Le service devrait permettre à une trentaine de personnes de bénéficier de ces soins.

« L'utilité et les nombreux avantages d'un tel service ne pouvaient que nous motiver pour envisager un tel partenariat » explique Cécile van den Broeck adjointe aux affaires sociales.

La mise en place d'un SSIAD s'intègre dans un tout, elle nécessite une coordination entre les différents services (accompagnement à domicile etc...) et les familles. Le dossier a été déposé à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale avec l'espoir de l'ouvrir en 2003. ■

## PATRIMOINE

### Patrimoine brignairot: le grand recensement



A l'initiative de l'association des Amis du Vieux Brignais, la Commune s'est engagée officiellement, à soutenir la préparation d'une monographie du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques de la ville. Un travail conséquent qui se concrétisera dans cinq ans par l'édition d'un ouvrage.

Explorer le cœur de la cité, pour en connaître son histoire, c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi l'association des Amis du Vieux Brignais concentre actuellement son énergie sur l'inventaire du patrimoine de la ville, un héritage dont il faut recenser toute l'étendue. Un objectif à cette démarche, l'édition dans quelques années, d'un livre sur le patrimoine brignairot. Le pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du département dresse une description complète du patrimoine artistique et ethnographique de l'ensemble des communes du Rhône.

Ce travail est effectué en collaboration avec le département, c'est pourquoi

un réseau de correspondants bénévoles répertorie et recherche dans différentes archives tout ce qui constitue le patrimoine de Brignais. L'ensemble des données est ensuite envoyé au secrétariat permanent du pré-inventaire du Conseil général qui vérifie et trie les informations. Il rédige ensuite un ouvrage dont il finance l'édition et la parution à moitié avec la commune.

### UN TRAVAIL « TITANESQUE »

Suite à une délibération du conseil municipal du 18 septembre 2001, la ville de Brignais s'est officiellement engagée à soutenir ce projet. Il concerne un domaine de recherche très étendu: les sites natu-



rels et archéologiques, l'habitat ancien, les monuments, les édifices religieux... Les recherches ont débuté depuis quelque temps et l'équipe de bénévoles s'est déjà penchée sur plusieurs monuments de Brignais. Cet inventaire permet aux habitants de mieux connaître l'histoire de leur cité.

Un vieux puits, un portail, une statue, des outils du temps jadis..., tout ceci

fait parti du patrimoine de Brignais, qu'il serait intéressant de faire connaître.

Cette démarche devrait permettre de constituer à l'échelon national un ensemble documentaire pérenne. Afin de livrer les informations les plus exhaustives, les brignairots sont invités à se manifester auprès des correspondants bénévoles, tous les premiers jeudis de chaque mois, à la Maison des Associations, à la permanence des Amis du Vieux Brignais de 14 heures à 17 heures, ou par courrier directement aux correspondants (Mesdames Chauveau, Gilardone, Servos, Messieurs Carras, Gilardone, Morel, Palluy).

Les Amis du Vieux Brignais comptent sur le dynamisme et l'énergie de tous, pour rassembler un maximum d'informations sur le passé de la ville. ■

# Projet de liaison RD25 rue Général de Gaulle : la réflexion se poursuit

La réflexion engagée depuis de nombreuses années sur ce projet de voirie se poursuit. La municipalité souhaite placer ce dossier dans le cadre d'un débat public sur les déplacements urbains à l'échelle communale, en collaboration avec les personnes concernées. Regards...

**L**a liaison entre la RD25 et la rue Général de Gaulle est un projet de longue date : le tracé apparaît dans les documents d'urbanisme depuis 1972, a été depuis, entériné à chaque modification du plan d'occupation des Sols (1979, 1987, 1993, 2000). Les permis de construire accordés depuis 1977 par Michel Thiers, maire, dans la zone de passage de cette route, en ont tenu compte et la majorité des alignements est déjà réalisée. Le projet entre aujourd'hui dans une phase plus concrète, avec le lancement en mai 2001 par le Conseil général de l'enquête publique préalable à l'arrêté d'utilité publique permettant de procéder aux dernières acquisitions foncières.

La construction d'une infrastructure routière est devenue nécessaire afin de répartir judicieusement les flux de véhicules. De surcroît, elle devrait offrir des itinéraires supplémentaires aux automobilistes pour désengorger le centre ville de Brignais. Le tracé prévoit 350 mètres de voirie nouvelle. Les riverains inquiets du devenir de leur quartier se sont constitués en association afin de proposer des solutions alternatives.

L'association a proposé l'aménagement d'un rond point au carrefour de la RD 25 et de la rue Gal de Gaulle.

L'ensemble des solutions proposées, analysées par un bureau d'études (mandaté par le Conseil Général) montre des

inconvenients majeurs à ces propositions : elles ne permettent pas de délester le trafic du centre ville et ces types d'aménagements surchargerait la circulation sur la RD25. De plus ces propositions n'apportent aucun itinéraire alternatif aux automobilistes.

## VERS UNE CONCERTATION GLOBALE

La commune a demandé au Conseil Général d'étudier le projet en tenant compte des remarques des riverains. Ces observations concernent plus particulièrement le paysage, le traitement acoustique ou encore la réduction des emprises foncières (matérialisation de passages piétons, traitement architectural des protections phoniques, mise en place de murs de soutènement afin de réduire l'emprise de la voie...). Ces propositions devraient être prises en compte dans le projet définitif et pourront encore être améliorées.

Le Département reste très attentif aux incidences humaines du projet sur

la propriété en viager située à l'angle du lotissement des Cigales et précise qu'il apportera un soin particulier à l'accompagnement social des résidents. Cette maison est actuellement occupée par des personnes âgées. « Nous travaillons dans la recherche de l'intérêt général en mesurant à travers chaque décision les conséquences et les incidences des projets sur la vie de nos concitoyens » souligne Michel Thiers.

Une rencontre publique se déroulera dans les semaines à venir, afin de l'intégrer dans le cadre d'une réflexion globale sur les déplacements urbains à l'échelle communale. Ce débat se déroulera en présence de l'ensemble des personnes concernées (habitants usagers, acteurs économiques, associations, élus). Le Conseil Général attend l'arrêté d'utilité publique qui sera pris prochainement par le préfet. Il permettra d'engager ensuite une phase d'acquisition foncière, puis le projet sera inscrit en programmation financière au Conseil Général et les études techniques pourront démarrer. ■

## SYNDICATS

# SITOM : des changements en perspective



Créé en 1987, le SITOM Rhône Isère, Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères a vu ses missions se multiplier au fil des années. Rappel et explications sur les changements en cours...

**L**es fonctions du SITOM se répartissent autour de trois pôles principaux :

le traitement des déchets « en vrac » incinérés par la Communauté Urbaine pour un coût de 96,81 € (536 F) par tonne et celui des autres déchets (verre, journaux magazines, emballages à recycler) qui sont triés et valorisés, la collecte des bacs « jaunes »

le mercredi et des silos « jaunes » pour les communes non encore équipées de ces bacs, enfin, la gestion des 9 déchetteries du SITOM.

Le SITOM est actuellement composé de trois communautés de communes (celles du Pays Mornantais, de la Vallée du Garon, de Rhône Sud) et de 10 communes isolées. Cette structure comprend au total 107 399 habitants pour 33 communes. Quatre d'entre elles (Chasse sur Rhône, Villette de Vienne, Serpaize et Luzinay) font partie du Département de l'Isère et devraient quitter le syndicat en 2003 du fait de leur entrée au sein de la Communauté d'Agglomération de Vienne.

« Le SITOM Rhône Isère devient

SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères). Des contacts sont par ailleurs en cours avec Séreysin du Rhône qui, actuellement, ne fait partie d'aucun syndicat.

## DES OBJECTIFS D'OPTIMISATION

Dans le cadre du Contrat Territorial Déchets, signé en 2001 entre le SITOM et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le syndicat se préoccupe des déchets ménagers mais également des déchets non ménagers et des déchets d'activités. Or, ces deux missions ne font pas partie de ses compétences. Trop souvent, sont collectés les herbes et feuilles des jardins par exemple ou les produits d'activité de certains commerces. Ces déchets devraient pourtant être transportés par leurs producteurs à la déchetterie la plus proche mais la solution de facilité est toujours

la meilleure, semble-t-il ! C'est pourquoi SITOM et ADEME cherchent et tentent ensemble de nouvelles expériences afin de trouver d'éventuelles solutions à ces diverses préoccupations.

Dans cette même optique, des conteneurs à piles usagées seront prochainement installés, gratuitement, dans les écoles qui ont répondu positivement à cette offre et dans les Mairies des 33 communes du SITOM. Rappelons que les piles jetées ou brûlées dégagent des déchets hautement toxiques. Des conteneurs pour les déchets toxiques (huiles, solvants...) vont également être généralisés et implantés sur toutes les déchetteries du SITOM afin de pouvoir recycler ces produits. Des projets utiles pour la sauvegarde de l'environnement, alors ayez un geste citoyen. ■



## Le chiffre du jour

15% des déchets sont recyclés.  
Le SITOM souhaite faire progresser ce chiffre et passer à 20% soit 1kg / 5 recyclé.



# Chroniques des mois de...

## Janvier



Dans le cadre de la mise en place de la Journée Nationale de la Courtoisie au Volant du 29 mars, la Police Municipale de Brignais accompagnée du Service Information Communication de la Ville, a rendu visite aux élèves des classes de Cours



### Courtoisie pour mot d'ordre

Elémentaires et de Cours Moyens des écoles de la Commune. Ces visites avaient pour but d'informer les enfants sur la sécurité routière : à pied, à vélo, en « rollers », circuler sur la route est un véritable apprentissage !

### Garde à vous!

Les Gendarmes de la brigade de Brignais, les Policiers municipaux ont honoré leur Sainte patronne : la Sainte Geneviève. Cette cérémonie s'est déroulée le 25 janvier dernier sur le parvis de l'hôtel de ville en présence du maire et des élus, un hommage traditionnel que la commune ne manque pas de célébrer chaque année.



Les écoliers ont reçu un passeport à la fin de chaque séance : « les 10

commandements de la sécurité ». Tous ont posé des questions pertinentes pour devenir un bon piéton. Principaux relais auprès de leurs parents, gageons qu'ils seront désormais porteurs du message de la courtoisie et de la sécurité.

## Mars

## Avril

### Le temps du jeu

Le 24 mars dernier les enfants s'en sont donné à cœur joie à l'occasion de la journée « jeu pour tous » dans le quartier des Pérouses. Une première édition au cours de laquelle ils ont découvert des jeux grandeur nature en provenance de différents

continents. Didier Larochette agent de développement et organisateur de cette manifestation est satisfait de cette première tentative mais émet un seul regret

« Les enfants sont venus sans leurs parents alors que le but de cette manifestation était de faire



partager des moments entre les adultes et les enfants ». Dommage !



### Bébé part en découverte

Dès la naissance, bébé découvre ses 5 sens, c'est pourquoi, cette année, le thème de la Semaine de la Petite Enfance a permis aux tout-petits de découvrir le goût, le toucher, l'odorat, l'ouïe et la vue. Des expositions, des jeux, des conférences, des ateliers, une ferme, tout un programme pour que bébé et parents s'amuse autour de ce thème.



### Initiation aux joies du cirque

Quelle ne fut pas la surprise de bon nombre de Brignairots se réveillant un matin d'avril en découvrant un chapiteau bleu installé sur le Parc de l'Hôtel de Ville. 2002 est l'année du cirque. A l'initiative de l'Office Culturel de Bri-



gnais, la Ville a souhaité soutenir ce projet en invitant le cirque Pagnozoo. Les écoliers ont été ravis d'assister à une représentation placée sous le signe de l'art équestre. Durant une semaine une trentaine d'enfants se sont initiés aux joies du cirque dans le cadre du Contrat Temps Libre. Un monde qui fait rêver...



### Mille et une fleurs

Le Service des Espaces Verts œuvre au quotidien pour rendre les massifs verts et fleuris et que les jardinières débordent de couleurs et de senteur. Un travail colossal que les Brignairots apprécient chaque jour. Bravo !



## Cet espace est offert au trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais

En tant que directeur de cette publication, je rappelle que les propos de cette « libre expression » ne doivent pas comporter des allégations, portant atteinte à l'honneur et à la considération des personnes publiques.

27 sièges

Ensemble pour Brignais

Un an déjà...

Il y a un peu plus d'un an, vous avez renouvelé massivement votre confiance à l'équipe Ensemble pour Brignais conduite par le Maire, Michel Thiers. Depuis, fidèles à nos engagements, nous mettons résolument en œuvre le programme qui vous avait été proposé.

Certaines réalisations sont visibles, qu'il s'agisse de travaux de voirie tels que l'élargissement, l'assainissement, l'éclairage et l'enfouissement des réseaux rue du Gare!, l'assainissement rue de Chiradie et Chemin de la fonderie, la réalisation de la première tranche de travaux de la rue du Bonnet avec la mise en sécurité du Chemin des écuireils et de la Route de Chaponost le Vieux ou encore la réfection complète de la rue de la gare. La réhabilitation de la villa de la Giraudière future Maison des Associations, l'installation de nou-

veaux jeux d'enfants dans les jardins publics, la réfection de la cuisine centrale des restaurants scolaires, les travaux réalisés à la piscine, la création d'un columbarium au cimetière, s'ajoutent à cette liste non exhaustive. La reconstruction du Groupe Scolaire Fournion va commencer cet été après une large concertation avec tous les partenaires concernés.

D'autres dossiers moins spectaculaires avancent selon le planning prévu. Le réaménagement de la place du 8 mai 1945 et le relogement du Centre Social dans de nouveaux locaux, l'opération de ravalement des façades du Centre Ville, la mise sous vidéosurveillance d'un parking, les travaux d'extension de la bibliothèque, sont à l'étude et devraient aboutir rapidement.

Le dossier des déplacements urbains à l'échelle du territoire communal est une de nos priorités. Nous poursui-

rons la concertation et travaillons dans la recherche de l'intérêt général en essayant de mesurer à travers chaque décision ses conséquences et les incidences sur la vie de nos concitoyens, en faisant fi des tentatives de récupération politiciennes d'une opposition qui propose comme seule alternative « d'imaginer quelque chose de plus excentré »!

Tous ces investissements ne se font pas sans difficultés et demandent une grande rigueur budgétaire. L'Etat se défait de ses responsabilités sur les collectivités locales. Aucune subvention ni prêt préférentiel pour la reconstruction du Groupe scolaire Fournion ne sont consentis à la commune qui devra assumer seule la totalité du financement de ce projet (381125.4 € soit 25 millions de F). De la même manière, l'Etat a décrété le passage aux 35 heures pour l'ensemble des personnes de la fonction publique territo-

riale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 sans en assumer la charge; la collectivité supportera cette nouvelle dépense annuelle estimée à 182 938,82 € (1,2 million de francs), soit plus de 1 067 143,1 € (7 millions de francs) sur un mandat de 6 ans! Un autre exemple encore: la généralisation de l'enseignement des langues vivantes dans les écoles primaires annoncée par le ministre de l'Education Nationale n'est pas assurée et ce sont des intervenants rémunérés par la commune qui pallient le manque de formation des enseignants qui ne sont pas en mesure de dispenser cet enseignement.

Malgré cela, toujours enthousiastes, résolument au service des Brignairots, comme nous l'avons écrit dans notre programme, nous gardons le Cap sur 2007.

L'Equipe ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

5 sièges

Brignais pour tous

Colère et manifestation de rues à Brignais contre le futur boulevard urbain!

Lors du conseil municipal public du 27-11-2001, l'adjoint à l'urbanisme, Thierry Louis, annonçait la réalisation prochaine du futur Boulevard Urbain de Brignais.

Le but de cette voirie: capter la circulation des plateaux du Lyonnais, Thuirins, Soucieu-en-Jarrest, Chaponost, Orliénas et regrouper le flux de la Côte pour le détourner du centre ville. La rue Simondon devrait passer en sens unique. Les prévisions attendues selon les comptages: 5800 véhicules / jour en 2002, 7500 en 2015 dont 7% de poids lourds du trafic total\*. Petite anecdote, ce tracé date des années 70!

Si en 1978 cette voie était à l'extérieur de la commune, en 2002 ce boulevard avec rond-point est en pleine zone

d'habitation! Il devrait passer devant le collège, pour traverser les jardins, cheminer en limite des zones habitées des quartiers du Gare!, du Bonneton, de la Plaine d'Elite; démolir une maison où demeure un couple âgé de 80 ans et obliger la construction de murs antibruit; longer l'école André Lassagne et le quartier des Pérouses.

Pendant 25 ans, Michel Thiers maire depuis 1977, sans vision et gestion à long terme, a délivré de nombreux permis de construire. Les habitants ont eu confiance, ne croyaient plus à ce vieux projet et du coup, sont à ce jour consternés! Pourtant en 1999, nous avons tenté de les alerter: le conseil municipal venait de concrétiser ce boulevard urbain malgré notre ferme opposition. Cette décision prolongeait une délibération du Conseil Général (1998) votée avec la participation active de Michel Thiers, ac-

teur à double titre: Maire et Conseiller Général. A ce moment, jamais cet élu local n'a consulté ou informé les habitants.

Les brignairots se sont-ils sentis doublement trahis quand ils ont officiellement découvert ce boulevard au cours de l'enquête publique? Réunions publiques sans issue et écoute sourde les ont conduits à manifester en Mars 2002. Serait-ce trop tard? A ce stade, nous vous soumettons quelques questions clés:

- Comment faire admettre à Michel Thiers, que la résurrection de ce projet relève d'une grave erreur s'appuyant sur une vision de Brignais des années 70?

- Que cache cette position? Quelles promesses lui ont été faites par Michel Mercier? Nous sommes en droit d'imaginer, devant une telle rigidité, qu'il pourrait attendre en contrepartie les voix de ses collègues pour être élu sur la liste

des sénatoriales où il essaie de figurer en 2004! Petit rappel citoyen, pour les sénatoriales ce sont les grands électeurs qui votent: conseillers généraux, maires, conseillers municipaux... Alors à qui veut-il faire plaisir? Pour faciliter peut-être l'ascension politique d'un maire, doit-on accepter qu'il nous conduise droit dans le mur? Non, il faut délibérer avant fin juin 2002, pour annuler ce projet.

Ainsi, Mesdames et Messieurs « Maire et Adjointes », assurez-vous que l'argent public que vous percevez chaque mois de la part des contribuables, vous motivent vraiment pour servir le bien-être de tous nos concitoyens et non pas pour vous servir, au risque de polluer notre quotidien.

Pour le groupe « Brignais Pour Tous »  
Christiane CONSTANT

\* Enquête publique de mai 2001

1 siège

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics

Dans cette troisième tribune libre, nous publions l'intervention faite lors de la délibération du Conseil Municipal, sur la mesure de blocage, concernant l'école élémentaire Jean Moulin, envisagée par l'Inspection d'Académie.

« Nous avons affaire à quelque chose d'extrêmement grave qui touche aux conditions d'enseignement à Brignais. Nous devons jeter tout notre poids pour empêcher le blocage.

C'est pourquoi nous nous félicitons qu'ici une proposition soit faite pour empêcher le blocage – terme technique qui signifie qu'à terme la classe sera supprimée – concernant

l'école élémentaire J. Moulin. On ne peut l'accepter.

Nous apprenons, par des instituteurs, que la situation va encore être aggravée. Le poste de rééducateur dans cette école va être gelé à la rentrée prochaine, du fait du départ en retraite du titulaire de ce poste. Il s'agit d'un poste d'enseignement spécialisé. Il s'agit de l'avenir des enfants à Brignais.

Aujourd'hui la situation est telle sur le département, qu'il n'y a plus un maître qui soit remplacé. Il y a un mouvement profond de mobilisation contre l'aggravation des conditions d'enseignement dont la presse se fait d'ailleurs l'écho.

Tous les syndicats enseignants

unanimement (FSU - FO - FEN - CFDT - CGT - SUD) ont calculé les besoins indispensables pour permettre un fonctionnement normal; il faut que, selon eux, soient créés 250 postes pour le département afin que la rentrée scolaire 2002-2003 se fasse dans de bonnes conditions pour les élèves. C'est pour cette raison que nous proposons que le Conseil Municipal s'associe à cette demande auprès de l'Inspecteur d'Académie et émette un vœu pour soutenir cette exigence de créations de 250 postes pour l'enseignement primaire et maternel, l'enseignement spécialisé et les remplacements.

Notre Conseil Municipal s'honorerait en demandant avec eux la

création des 250 postes pour l'enseignement primaire et maternel, l'enseignement spécialisé et le remplacement des maîtres. » (Cette proposition n'a pas été reprise par le Conseil Municipal, ni celle d'aller en délégation auprès de l'Inspecteur d'Académie demander le maintien de la classe, du poste de rééducateur et le rétablissement du poste de la classe d'initiation pour les primo arrivants supprimé l'an dernier).

Pour tout contact:  
Association Défense Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services Publics  
Chez Odile MIRGUET  
3, place du Souvenir BRIGNAIS





Farandoles sur le terrain des sports de l'école J. Cartier.



Épopée moyenâgeuse à la maternelle A. Lassagne.



Monsieur Carnaval trône au milieu du terrain des sports de l'école J. Cartier.

## Un carnaval pour tous

Les écoliers, les résidents, le personnel des Arcades et les enfants de la crèche Arc en Ciel, se sont déguisés pour fêter Mardi gras. Une journée placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur ; il n'a pas été dérogé à la tradition, Monsieur Carnaval s'est enflammé en clôture des festivités.

Quelques instants de bonheur pris sur le vif... ■



Carnaval des Arcades.



Des confettis à gogo.



Des piétons plutôt insolites boulevard de Schweighouse.



C. Fournion : Monsieur Carnaval est bien mal en point.



Défilé de clowns.